

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 30 JUIN 2025

1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2025

INTERCOMMUNALITE

2° PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 D'AQTA

RESSOURCES HUMAINES

3° ADHESION A LA PRESTATION "ALLOCATIONS CHOMAGE" DU CENTRE DE GESTION DU MORBIHAN

FINANCES – MARCHES PUBLICS

4° MULTIACCUEIL TAMM HA TAMM - RAPPORT ANNUEL 2024 CONCERNANT LA GESTION CONCEDEE

5° AVENANT A LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTIACCUEIL TAMM HA TAMM

6° FORFAIT COMMUNAL - ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

7° CONVENTION POUR LA PRISE EN CHARGE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT - ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

8° FINANCEMENT DES CLASSES DE DECOUVERTE ET CLASSES TRANSPLANTEES DES ECOLES PRIMAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

9° TARIFS DES SERVICES DE RESTAURATION MUNICIPALE, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

10° SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

EDUCATION

11° ACTUALISATION DU REGLEMENT DU POLE EDUCATION

AFFAIRES CULTURELLES

12° NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE

SERVICES TECHNIQUES – DEVELOPPEMENT DURABLE

13° GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC AQTA - TRAVAUX SUR RESEAUX RUE LE HELLEC

14° CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE A LA REGION - AMENAGEMENT DU PARVIS ET DES ABORDS DU LYCEE DUGUESCLIN

15° CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE REALISATION ECLAIRAGE PUBLIC AVEC MORBIHAN ENERGIES - PLACE KREISKER

16° CONVENTION DE PRESTATION D'ENTRETIEN AVEC LE SYNDICAT DU SAGE GMRE SUR LA PARCELLE ZI 0045

17° CONVENTION DE LABELLISATION APICITE AVEC L'UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANCAISE POUR LA PERIODE 2025-2027

AFFAIRES FONCIERES- URBANISME

18° DENOMINATION DE VOIE COMMUNALE - IMPASSE DU PRE

19° ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN ISSUE DE LA PARCELLE ZR N°58

20° DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BRECH - MISE A JOUR DE LA CARTE

21° DROIT DE PREEMPTION URBAIN - RETRAIT PARTIEL DE LA DELEGATION DU DPU A AQTA SUR LE PERIMETRE DU PARC D'ACTIVITES DE KERIQUELLAN

22° PLAN LOCAL D'URBANISME - DEFINITION DES MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

**23° INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE LA DELEGATION ACCORDEE A MONSIEUR
LE MAIRE**